



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SAINTE-CATHERINE

RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-05

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT
D'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS
D'URBANISME NUMÉRO 2015-00 DE FAÇON À
MODIFIER LA TARIFICATION

PROPOSÉ PAR : M^{me} la conseillère Isabelle Morin

APPUYÉ PAR : M^{me} la conseillère Marie Levert

ET RÉSOLU : Unanimité

Avis de motion : 17 janvier 2023

Adoption : 14 février 2023

Entrée en vigueur : 15 février 2023

QU'IL SOIT STATUÉ ET ORDONNÉ PAR LE PRÉSENT RÈGLEMENT DU CONSEIL DE LA VILLE DE SAINTE-CATHERINE, ET IL EST, PAR LE PRÉSENT RÈGLEMENT, STATUÉ ET ORDONNÉ, COMME SUIVIT :

CONSIDÉRANT que la Ville de Sainte-Catherine possède un règlement d'administration des règlements d'urbanisme numéro 2015-00, adopté le 14 avril 2009;

CONSIDÉRANT que le paragraphe 5° de l'article 119 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet de prescrire les plans et documents qui doivent être soumis par le requérant à l'appui de sa demande de permis ou de certificat;

CONSIDÉRANT que le paragraphe 6° de l'article 119 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet d'établir un tarif d'honoraires pour la délivrance des permis et des certificats, ou d'une catégorie d'entre eux établie suivant le type de construction ou d'usage projeté;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Ville de Sainte-Catherine peut modifier son règlement d'administration des règlements d'urbanisme numéro 2015-00.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIVIT :

ARTICLE 1 MODIFICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-00 INTITULÉ « RÈGLEMENT D'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME »

Le présent règlement modifie le règlement numéro 2015-00, intitulé « *Règlement d'administration des règlements d'urbanisme de la Ville de Sainte-Catherine* ».

ARTICLE 2 MODIFICATION DU CHAPITRE 6 « TARIFICATION »

La 3^e colonne du tableau de l'article 71 du chapitre 6 intitulé « Tarification » est remplacée par la suivante :

CHAPITRE 6
TARIFICATION

71. GRILLE DE TARIFICATION

Les tarifs exigés pour l'analyse des demandes, l'émission des permis et certificats d'autorisation en application des règlements d'urbanisme s'établissent à la grille de tarification comme suit :

Sujet	Description	Tarif
Permis de construction et certificat d'autorisation - usage résidentiel	Bâtiment unifamilial	415 \$
	Ajout d'un logement intergénérationnel au bâtiment unifamilial	210 \$
	Bâtiment de deux logements ou plus	415 \$ de base + 210 \$ par logement
	Modification, rénovation, agrandissement d'un bâtiment principal ou secondaire et construction de bâtiments accessoires	-5000 \$ d'évaluation des coûts des travaux = 55 \$ +5000 \$ d'évaluation des coûts des travaux = 55 \$ de base + 4 \$/1000 \$ d'évaluation des coûts des travaux
	Piscine, bain à remous	105 \$
	Perron balcon, galerie, terrasse, plate-forme, patio	55 \$

	Aménagement de terrain et/ou Remblai-Déblai	105 \$
	Travaux relatifs à la fondation d'un bâtiment	105 \$
	Autres certificats d'autorisation	105 \$
Permis de construction et certificat d'autorisation - usage commercial	Construction d'un bâtiment commercial	515 \$ de base + 5 \$/1000 \$ d'évaluation des coûts des travaux
	Modification, transformation, agrandissement d'un bâtiment principal ou secondaire et construction de bâtiments accessoires	515 \$ de base + 5 \$/1000 \$ d'évaluation des coûts des travaux
	Aménagement, agrandissement ou modification d'une aire de stationnement, d'une aire de chargement, déchargement, aménagement de site et/ou aménagement paysager	515 \$ de base + 5 \$/1000 \$ d'évaluation des coûts des travaux
Permis de construction et certificat d'autorisation - usage industriel	Construction d'un bâtiment industriel	515 \$ de base + 5 \$/1000 \$ d'évaluation des coûts des travaux
	Modification, transformation, agrandissement d'un bâtiment principal ou secondaire et construction de bâtiments accessoires	515 \$ de base + 5 \$/1000 \$ d'évaluation des coûts des travaux
	Aménagement, agrandissement ou modification d'une aire de stationnement, d'une aire de chargement, déchargement, aménagement de site et/ou aménagement paysager	515 \$ de base + 5 \$/1000 \$ d'évaluation des coûts des travaux
Usage institutionnel		
Permis de construction et certificat d'autorisation - usage institutionnel	Construction d'un bâtiment institutionnel	515 \$ de base + 5 \$/1000 \$ d'évaluation des coûts des travaux
	Modification, transformation, agrandissement d'un bâtiment principal ou secondaire et construction de bâtiments accessoires	515 \$ de base + 5 \$/1000 \$ d'évaluation des coûts des travaux
	Aménagement, agrandissement ou modification d'une aire de stationnement, d'une aire de chargement, déchargement, aménagement de site et/ou aménagement paysager.	515 \$ de base + 5 \$/1000 \$ d'évaluation des coûts des travaux
Permis de construction et certificat d'autorisation - usage mixte	Construction d'un bâtiment mixte	515 \$ de base + 5 \$/1000 \$ d'évaluation des coûts des travaux
	Modification, transformation, agrandissement d'un bâtiment principal ou secondaire et construction de bâtiments accessoires	515 \$ de base + 5 \$/1000 \$ d'évaluation des coûts des travaux

	Aménagement, agrandissement ou modification d'une aire de stationnement, d'une aire de chargement, déchargement, aménagement de site et/ou aménagement paysager	515 \$ de base + 5 \$/1000 \$ d'évaluation des coûts des travaux
Certificat d'autorisation de démolition, déplacement de bâtiment	Bâtiment principal	155 \$
	Bâtiment accessoire	105 \$
Renouvellement de permis et/ou certificat d'autorisation	Tout permis ou certificat d'autorisation	-5000 \$ d'évaluation des coûts des travaux restants = 55 \$
		+5000 \$ d'évaluation des coûts des travaux restants = 55 \$ de base +4 \$/1000 \$ d'évaluation des coûts des travaux restants
Certificat d'autorisation d'abattage d'arbre	Abattage d'arbre	Gratuit
Affichage		
Certificat d'autorisation d'affichage	-10 000 \$ d'évaluation du coût du projet d'affichage	105 \$
	Entre 10 001 \$ et 20 000 \$ d'évaluation du coût du projet d'affichage	155 \$
	+ de 20 001 \$ d'évaluation du coût du projet d'affichage	210 \$
Roulotte de chantier et bureau de vente	Installation et/ou aménagement d'une roulotte de chantier, d'un bureau de vente	105 \$
Certificat d'occupation	Nouveau certificat d'occupation	210 \$
	Duplicata d'un certificat d'occupation déjà émis	55 \$
	Changement de titulaire d'un certificat d'occupation déjà émis	55 \$
Demande de solution de rechange/mesure équivalente en matière de construction	Étude d'une demande de solution de rechange/mesure équivalente en vertu de la politique de gestion sur les solutions de rechange en matière de construction	2 600 \$
Permis de lotissement	Lot horizontal, vertical	105 \$ frais de base + 2 \$/100 m ² frais additionnels
Dépôt du certificat de localisation	Dépôt du certificat de localisation	200 \$
Amendement réglementaire	Règlement de zonage	2 600 \$
	Règlement de construction	2 600 \$
	Règlement de lotissement	2 600 \$

	Règlement sur les PIIA	2 600 \$
	Règlement sur les PAE	2 600 \$
	Plan d'urbanisme	2 600 \$
	Autre règlement	2 600 \$
Dérogation mineure	Analyse et préparation de la demande de la dérogation mineure	415 \$
Analyse d'un PIIA pour un usage résidentiel	H1 : Tous types de travaux	Gratuit
	H2-H3-H4 : Nouvelle construction	105 \$ de base + 55 \$ par logement Maximum 2000 \$
	H2-H3-H4 : Autres travaux ou bâtiments nécessitant une analyse par PIIA	55 \$
Analyse d'un PIIA pour un usage mixte, commercial, industriel, institutionnel	Construction d'un bâtiment	515 \$
	Modification, transformation, agrandissement d'un bâtiment principal ou accessoire et construction, modification d'autres bâtiments accessoires	515 \$
	Aménagement, agrandissement ou modification d'une aire de stationnement, d'une aire de chargement, déchargement, aménagement de site et/ou aménagement paysager	515 \$
	Tous les autres types de travaux nécessitant une analyse par PIIA	515 \$
Affichage	Projet d'affichage exigeant une analyse par PIIA	55 \$
Résolution de PIIA	Modification d'une résolution	105 \$
	Renouvellement d'une résolution	105 \$

ARTICLE 3 **ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

(signé)

MME JOCELYNE BATES
MAIRESSE

(signé)

M^E AUDREY-MAUDE PARISIEN
GREFFIÈRE